

## Comité Technique Paritaire Départemental du 7 avril 2011

---

Déclaration liminaire de la fédération Force Ouvrière de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC-FP-FO)

---

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Ce CTP se tient au moment où se multiplient délégations et rassemblements des personnels pour exiger le maintien des classes et des postes.

Ils étaient devant le Rectorat la semaine dernière, le jour de la tenue du CTPA. Ils sont devant l'IA, ce matin à l'appel du SNUDI-FO, du SDEN-CGT et de Sud Education.

Aucune suppression n'est justifiée.

Il ne s'agit que de l'application d'une politique de destruction du service public en réponse à l'exigence de 100 milliards d'euros de réduction des déficits publics d'ici 2014. En application de la Révision Générale de Politiques Publiques contre les services publics, le ministre de l'économie, Madame Lagarde l'a dit elle-même, le gouvernement y est allé « à la tronçonneuse » !

Ainsi l'enseignement public devrait payer son tribut : alors que 3900 élèves supplémentaires sont attendus pour l'enseignement public du premier degré, le gouvernement prévoit 8967 suppressions de postes auxquelles vont s'ajouter 4800 emplois de personnels enseignants du second degré et 600 emplois de personnels administratifs.

A ce sujet, nous tenons à remercier les personnels de l'inspection académique du travail accompli pour préparer la carte scolaire, et notre fédération dénonce les 15 suppressions de postes administratifs dans notre académie, après les 19 de l'an dernier, suppressions qui vont encore aggraver leurs conditions de travail.

Pour le premier degré, après les 50,5 postes supprimés l'an dernier pour 1768 élèves en plus (sur les 26 attendus) ; alors que 1065 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine, il faudrait supprimer 63 postes auxquels il faut ajouter la « résorption » de 18 surnombres, 18 personnels qui vont eux aussi manquer dans les écoles.

Alors que la note de synthèse «Tendances de l'emploi public» de février 2011 du CAS (Centre d'analyse stratégique), publie que la France a le taux d'encadrement le plus faible de l'OCDE en particulier dans les écoles primaires.

Cela signifie inévitablement des dizaines de fermetures de classes, alourdissant encore le nombre d'élèves par classe et la poursuite de l'offensive contre les RASED.

Certes vous ne touchez pas aux seuils, mais l'an dernier les seuils ont considérablement augmenté en élémentaire : la moyenne pour ouvrir une classe en ZEP, est passée de 24 à 25 et Hors ZEP de 26 à 27,5 ! Un point et demi sur une moyenne, c'est plusieurs enfants de plus dans toutes les classes.

Certes vous ne touchez pas à la brigade de remplacement mais combien de maîtres absents ne sont pas remplacés, chaque jour, entraînant des répartitions systématiques perturbant l'enseignement dans les classes qui les accueillent ?

Parmi les suppressions de postes vous choisissez 46 postes « vacants » de postes E et G. Aucun départ en stage E et G à la rentrée, 46 postes E et G supprimés, c'est ni plus ni moins que la poursuite de la liquidation de l'aide spécialisée dans ce département et ce ne sont pas les maîtres PARE qui peuvent compenser le travail d'enseignants formés à l'aide spécialisée.

Par ailleurs Force Ouvrière rappelle son opposition aux globalisations dont l'objectif est de fermer des classes au détriment des conditions de travail et d'enseignement.

La fédération FO de l'enseignement, avec les personnels refusent les conséquences de ces conditions budgétaires qui vont désorganiser encore plus les conditions de travail et d'enseignement dans les classes et les écoles et exige le maintien de tous les postes, le départ en stage CAPA-SH option E et G nécessaires pour le maintien des RASED.

La fédération FO de l'enseignement, avec les enseignants, dont certains vont se rassembler devant l'IA, avec leurs syndicats à midi, refuse les suppressions/redéploiements de postes de secrétariat d'IEN et exige en particulier la récupération du poste de secrétariat d'IEN en défense des conditions de travail des secrétaires des circonscriptions 3, 4, 12 et 15.

Déjà l'an dernier nous nous étions opposés au remplacement des secrétaires d'IEN partant à la retraite par des personnels en contrats précaires. Ces postes doivent être occupés par des personnels en emplois statutaires.

Par ailleurs, notre fédération FO se prononce pour l'abandon du dispositif CLAIR/ECLAIR et contre l'extension de cette « expérimentation » à certaines écoles. Parce que ce dispositif remet en cause les programmes et horaires nationaux, déroge à toutes les règles statutaires des personnels en matière de droit à mutation et à l'avancement et remet en cause les missions et obligations de service de chaque catégorie. En un mot c'est la mise en place de véritables « zones franches » éducatives et statutaires ! Comment pourrait-on accepter que le ministère s'obstine alors que l'on constate le refus grandissant des personnels ?

Concernant les prévisions pour la rentrée, si nous avons pu constater que les écarts annoncés par les directeurs et les prévisions de l'administration sont moins importants, nous souhaitons que dans certaines situations l'administration prennent en compte les nouveaux élèves attendus et annoncés par les directeurs ou les municipalités pour ne pas fermer ou pour ouvrir des classes et, au pire, décide de reporter les décisions à la rentrée. En effet il est bien plus difficile de ré-ouvrir une classe quand la fermeture a été entérinée.

Comme à son habitude, Force Ouvrière participe à cette instance pour défendre les conditions de travail de tous les enseignants et les dossiers qui lui sont confiés, et non dans l'esprit d'effectuer des choix qui relèvent de la gestion de l'administration.

Par rapport aux revendications des personnels, la fédération FO de l'enseignement demande que le vœu suivant soit soumis au vote du CTPD :

### **« Restitution de tous les postes supprimés**

Année après année, les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants se détériorent considérablement dans notre département en conséquence des suppressions de postes :

50,5 postes supprimés en 2010 pour 1768 élèves en plus (sur les 26 attendus), de nouveau 63 suppression de postes et « résorption » de 18 surnombres pour 1065 élèves supplémentaires attendus en 2011.

Auxquels il faut ajouter les postes administratifs.

Pour le bon fonctionnement des écoles, le CTPD, réuni à l'Inspection Académique le 7 avril 2011, demande à M. le ministre de l'Education Nationale la restitution des postes premier degré et des postes administratifs, en particulier du poste de secrétariat d'IEN supprimés pour la rentrée 2011. »